

stats infos

division de l'évaluation et de la prospective

Dans l'académie, 43 % des lycéens en dernière année d'un cycle professionnel et des étudiants de 2^{ème} année de STS à la rentrée 2017 ou 2018 sont toujours en formation l'année scolaire suivante, contre 46 % en France.

43 % des jeunes qui ne sont plus en formation à la rentrée suivante, sont en emploi salarié, 6 mois après la fin de leurs études, pour 41 % au niveau national.

L'insertion est plus favorable pour les hommes et pour les sortants spécialisés dans le secteur de la production. Elle progresse également avec l'élévation du niveau de qualification.

Le premier contrat de travail est un contrat à durée limitée : CDD ou intérim.

Les jeunes femmes issues de CAP travaillent le plus souvent à temps partiel.

L'insertion est plus favorable pour les sortants des départements de l'axe ligérien.

L'insertion à 6 mois, des lycéens professionnels et étudiants de STS, sortant en 2017 ou 2018, dans l'académie d'Orléans-Tours

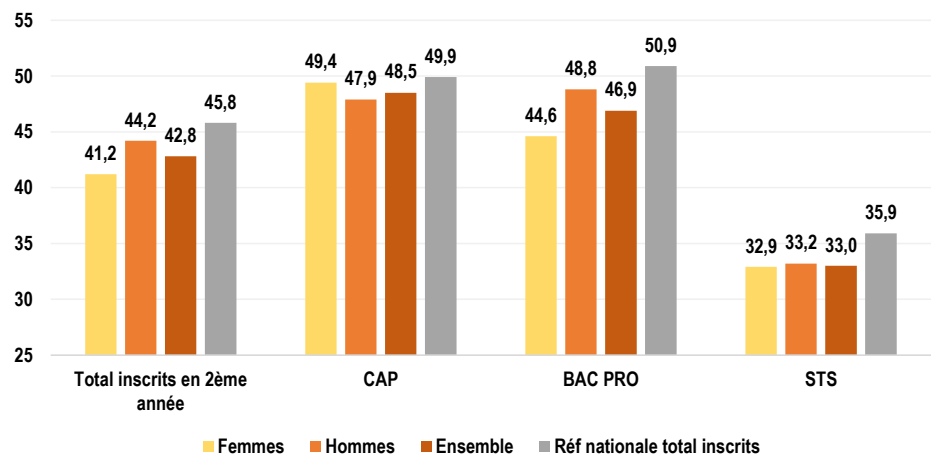
Dans l'académie, 43 % des lycéens en dernière année d'un cycle professionnel et des étudiants de 2^{ème} année de STS, à la rentrée 2017 ou 2018 (environ 9 000 jeunes dont 5 600 issus de bac pro), sont toujours en formation l'année scolaire suivante contre 46 % au niveau national.

Cette proportion est plus élevée chez les hommes que chez les femmes : respectivement 44 % contre 41 %. Par

ailleurs, elle est supérieure à la moyenne chez les élèves de CAP (49 %) et de bac pro (47 %) et ne représente qu'un tiers des élèves en BTS [Graphique 1].

Enfin, quel que soit le diplôme, les taux de poursuites d'études académiques sont inférieurs aux taux nationaux. Les lycéens et étudiants sont donc proportionnellement un peu plus nombreux à entrer sur le marché du travail dans la région.

Graphique 1 : Proportion des inscrits en dernière année d'un cycle professionnel et en 2^{ème} de STS, à la rentrée 2017 ou 2018, toujours en formation l'année scolaire suivante (%)



43 % des lycéens professionnels et étudiants de STS, qui ne sont plus en formation, sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie (soit 5 100 jeunes).

Ce taux est équivalent à celui enregistré au niveau national (42 %). Le niveau de formation reste un atout essentiel pour trouver un emploi : 57 % des étudiants de 2^{ème} année de STS sont en emploi, 6 mois après leur sortie du système éducatif, contre 38 % des lycéens de terminales professionnelles et seulement 23 % des élèves issus d'un CAP [Graphique 2].

Les garçons s'insèrent mieux que les filles quel que soit le niveau de formation mais l'écart diminue avec l'élévation du niveau.

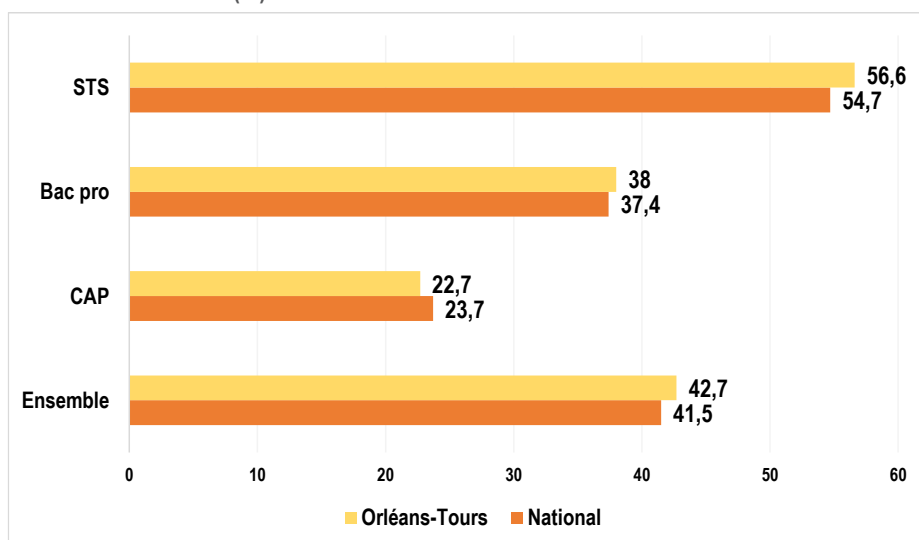
En effet, si l'écart chez les sortants en CAP atteint près de 9 points (26 % contre 17,2 %), il diminue progressivement : parmi les sortants en bac pro, il est de 5,9 points (40,7 % contre 34,8 %) et parmi ceux en STS, il n'est que de 2,6 points (57,9 % contre 55,3 %) [Graphique 3].

Cette différence selon le genre est cependant supérieure à celle observée au niveau national. En effet, en France, elle est de 5 points chez les sortants en CAP et bac pro et quasi nulle chez les sortants de STS [Tableau 1].

Outre le niveau de formation, l'obtention du diplôme permet d'augmenter la probabilité de trouver un emploi.

Tous niveaux confondus, 80% des sortants de dernière année de formation professionnelle et de STS en 2018-2019, ont obtenu leur diplôme, un taux équivalent au taux national (79%). Ainsi, comme en moyenne en France, le taux d'emploi des jeunes diplômés

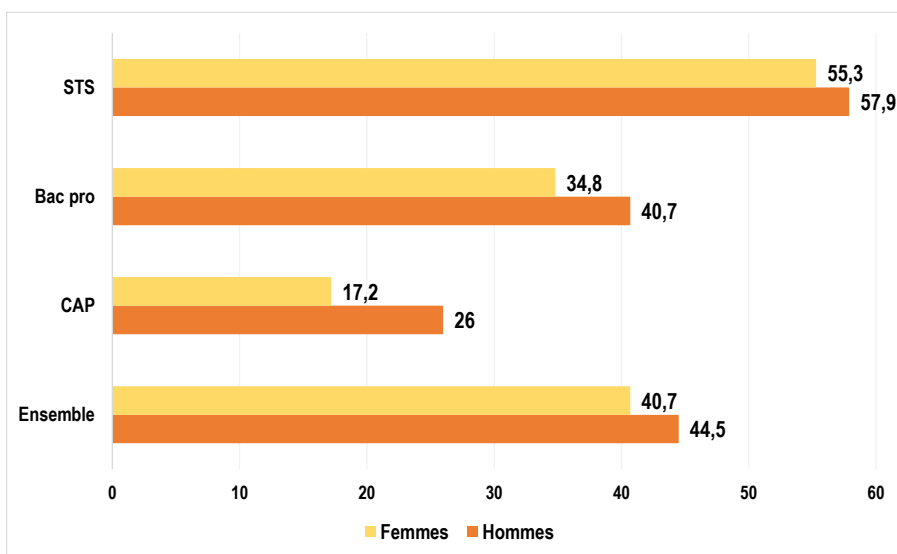
Graphique 2 : Taux d'emploi selon la classe dans l'académie d'Orléans-Tours, 6 mois après la sortie de formation (%)



Note de lecture : 6 mois après leur sortie de formation, 56,6 % des étudiants de 2^{ème} année de STS en 2018-2019, sont en emploi dans l'académie d'Orléans-Tours.

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

Graphique 3 : Taux d'emploi selon le genre et la classe de sortie, dans l'académie d'Orléans-Tours, 6 mois après la sortie de formation (%)



Note de lecture : 6 mois après leur sortie de formation, dans l'académie d'Orléans-Tours, 55,3 % des étudiantes de 2^{ème} année de STS en 2018-2019, sont en emploi contre 57,9 % des étudiants.

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

Tableau 1 : Ecart du taux d'emploi des femmes et des hommes selon la classe, dans l'académie d'Orléans-Tours, 6 mois après la sortie de formation (points)

	Orléans-Tours	National
Ensemble	-3,8	-1,5
CAP	-8,8	-4,9
Bac pro	-5,9	-4,7
STS	-2,6	+0,5

Note de lecture : 6 mois après la sortie de formation, l'écart entre le taux d'emploi des femmes et des hommes, sortant en 2018-2019, est de -3,8 points dans l'académie d'Orléans-tours

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

de CAP est supérieur de 10 points au taux des sortants de 2^{ème} année de CAP non diplômés. L'écart en bac pro est de 7 points et il reste non négligeable en BTS (5 points) [Graphique 4].

Plus de difficultés pour les jeunes dont le représentant légal est sans activité

Six mois après leur sortie du système éducatif, le taux d'emploi des jeunes, dont le responsable légal est agriculteur exploitant ainsi qu'artisan, commerçant ou chef d'entreprise, dépasse 50 % contre 43 % en moyenne pour l'ensemble des sortants. Ces lycéens représentent 4,3 % des sortants. Le taux d'emploi est également plus élevé que la moyenne pour les jeunes dont le responsable légal est cadre ou employé ou occupe une profession intermédiaire. Il est très proche de la moyenne pour ceux dont le responsable légal est ouvrier. En revanche, le taux d'emploi des sortants dont le représentant légal est sans activité est inférieur, avec 37 % [Tableau 2].

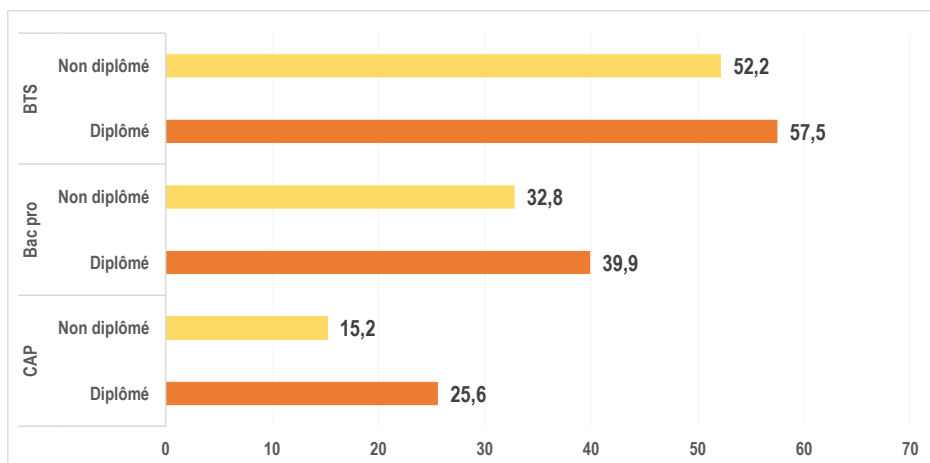
Le premier contrat de travail est un contrat à durée limitée. L'intérim est plus fréquent dans l'académie.

La moitié des sortants en emploi a un contrat temporaire : 26,6 % un contrat à durée déterminée (CDD) et 24,3 % un contrat intérimaire [Graphique 5].

L'intérim concerne plus de jeunes dans l'académie qu'au niveau national (18 %), un résultat lié au tissu économique historique de la région Centre Val de Loire spécialisé dans la sous-traitance. En outre, du fait de sa forte présence dans le secteur de la production, l'intérim reste avant tout masculin (30,3 % des hommes sont intérimaires contre 16,8 % des femmes).

Le CDI concerne 35,4 % des sortants

Graphique 4 : Taux d'emploi selon l'obtention du diplôme, 6 mois après la sortie de formation (%)



Note de lecture : 6 mois après leur sortie de formation, 57,5 % des étudiants de 2^{ème} année de STS diplômés en 2018-2019 sont en emploi dans l'académie d'Orléans-Tours, contre 52,2 % des non diplômés.

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

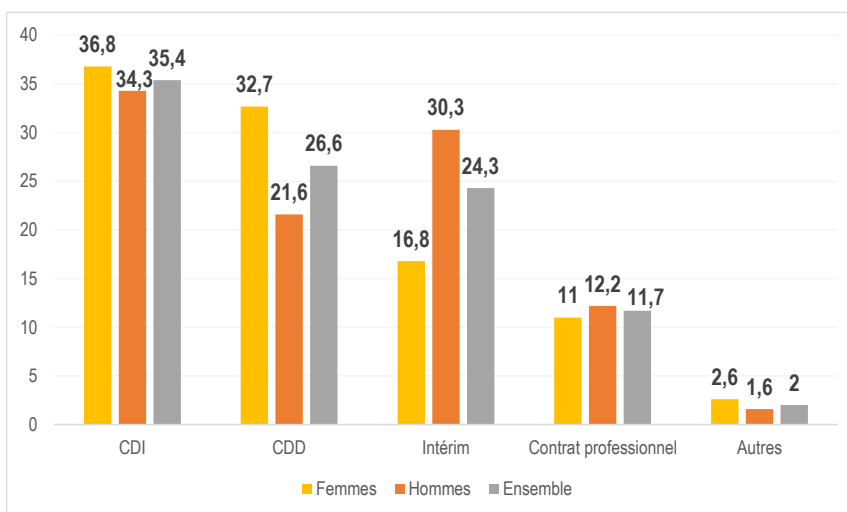
Tableau 2 : Taux d'emploi selon l'origine sociale, 6 mois après la sortie de formation (%)

	% en emploi	Poids
Agriculteurs exploitants	57,1	0,5
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	51,2	4,3
Retraités	48,1	6,3
Cadres et professions intellectuelles supérieures	46,6	12,6
Professions Intermédiaires	44,8	31,6
Employés	43,9	17,7
Ouvriers	41,3	1,3
Non renseigné	40,9	18,1
Autres personnes sans activité professionnelle	37,3	7,5

Note de lecture : 6 mois après la sortie de formation, 51,2 % des lycéens professionnels et étudiants de 2^{ème} année de STS en 2018-2019, dont les représentants légaux sont artisans, commerçants, ou chefs d'entreprise, sont en emploi dans l'académie d'Orléans-Tours. Ces lycéens et étudiants représentent 4,3 % des sortants.

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

Graphique 5 : Répartition des types de contrat pour les jeunes en emploi 6 mois après leur sortie de formation (%)



Note de lecture : 6 mois après la sortie de formation, 36,8 % de jeunes femmes en emploi ont signé un CDI dans l'académie d'Orléans-Tours.

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

contre 37,4 % en France. Il est plus représenté chez les femmes (36,8 % contre 34,3 %). Sa proportion augmente très légèrement selon l'élévation du niveau de diplôme : de 34 % chez les sortants de CAP et de Bac pro, il passe à 37 % chez les sortants de BTS.

L'intérim est plus fréquent chez les sortants de CAP et de Bac pro (respectivement 28 % et 27 %) et le CDD chez les sortants de CAP (32 %). Enfin, le contrat professionnel touche 14,5 % des sortants de BTS et 10 % des sortants de bac pro contre 4 % des sortants de CAP.

Le temps partiel est plus fréquent chez les jeunes femmes sortantes d'un CAP

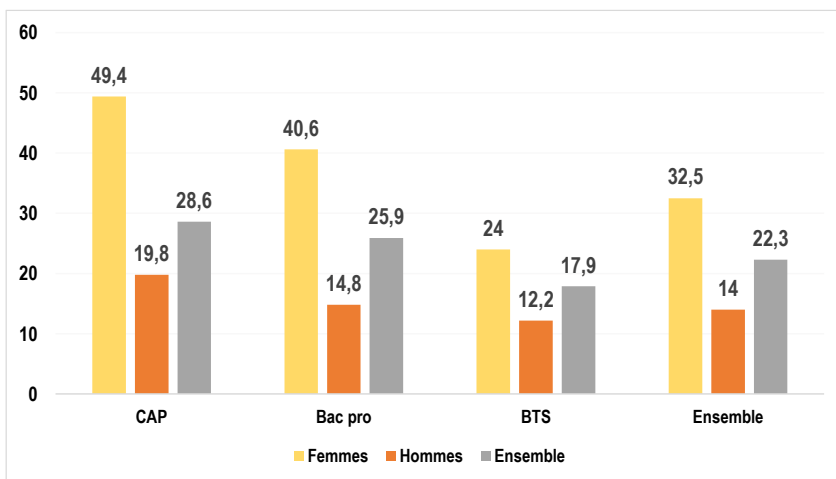
Un peu plus d'un jeune en emploi sur 5 est à temps partiel, 6 mois après la fin de ses études. Cette proportion atteint presque le tiers chez les femmes contre 14 % chez les hommes. Elle augmente chez les sortantes venant d'un CAP (49,4 %) et reste importante chez les sortantes de bac pro (40,6 %) [Graphique 6].

L'écart avec les hommes est élevé en CAP (30 points) et en bac pro (26 points) mais il diminue en BTS (12 points) même si sorties de ce niveau, un quart des femmes travaille encore à temps partiel.

Enfin, comparé au niveau national, les sortants de l'académie sont moins souvent à temps partiel quel que soit le niveau de formation et le genre (22,3 % contre 25,3 % pour l'ensemble des sortants).

Le taux d'emploi des sortants de la production est légèrement supérieur à celui des sortants des services.

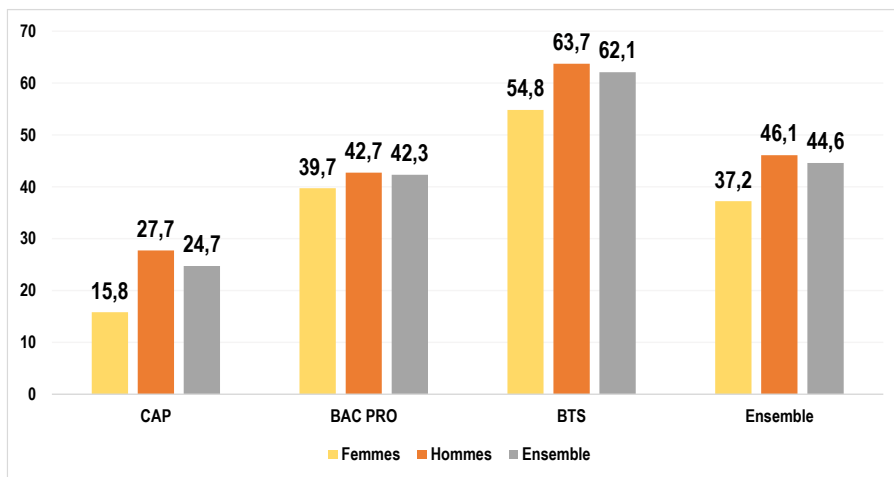
Graphique 6 : Proportion des sortants en emploi travaillant à temps partiel dans l'académie d'Orléans-Tours (%)



Note de lecture : 49,4 % des sortantes de 2ème année de CAP travaillent à temps partiel dans l'académie d'Orléans-Tours.

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

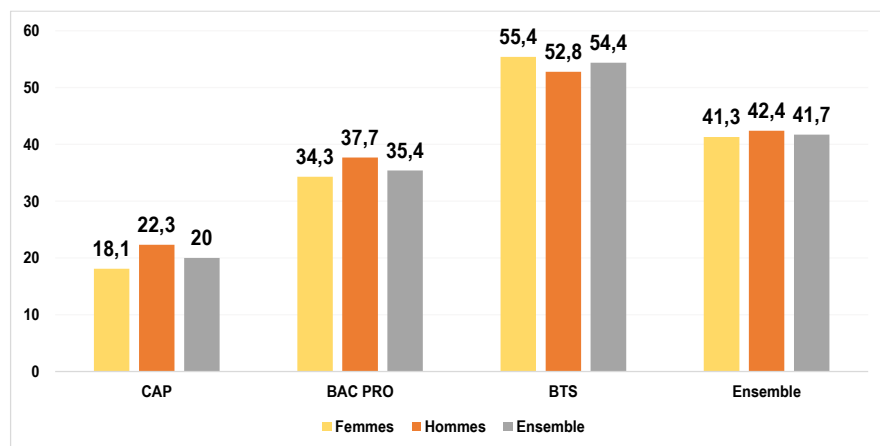
Graphique 7 : Taux d'emploi des sortants du secteur de la production de l'académie d'Orléans-Tours selon la classe de sortie et le genre(%)



Note de lecture : 15,8 % des sortantes de 2ème année de CAP du secteur de la production de l'académie d'Orléans-Tours sont en emploi, 6 mois après la fin de leurs études.

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

Graphique 8 : Taux d'emploi des sortants du secteur des services de l'académie d'Orléans-Tours selon la classe de sortie et le genre(%)



Note de lecture : 18,1 % des sortantes de 2ème année de CAP du secteur des services de l'académie d'Orléans-Tours sont en emploi, 6 mois après la fin de leurs études.

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

Tableau 3 : Taux d'emploi à 6 mois selon le domaine de spécialité et la classe de sortie (%)

	CAP	Bac pro	BTS	Poids
16 Services à la collectivité (sécurité, nettoyage)	15,4	37,6	75	1,5
15 Hôtellerie, restauration, tourisme	19,6	43,6	45,5	5,2
14 Coiffure esthétique	.	47	63	1,8
13 Services aux personnes (santé, social)	.	26,9	48,9	12,5
12 Secrétariat, communication et information	.	21,2	48,1	5,5
11 Finances, comptabilité	.	33,8	55,1	11,0
10 Commerce, Vente	20,2	40,3	59,5	22,8
09 Transport, manutention, magasinage	22,4	47,6	70	3,6
08 Technologies industrielles	14,8	35,7	60,2	3,2
07 Electricité, électronique	20,8	36,3	59,9	8,0
06 Génie civil, construction, bois	27,7	45,6	68,2	6,2
05 Mécanique et structures métalliques	24,8	45,6	61,1	9,5
04 Matériaux souples	15,8	35,8	49	2,0
03 Energie, chimie, métallurgie	46,4	46,2	67,5	2,8
02 Alimentation et agroalimentaire transformation	23,6	46,3	58,6	4,4
Total	22,7	38	56,6	100,0

Note de lecture : 15,4 % des sortants de 2ème année de CAP du domaine des services à la collectivité en 2018-2019 de l'académie d'Orléans-Tours sont en emploi 6 mois après leurs études. Le lycéens et étudiants du domaine des services à la collectivité représentent 1,5% de l'ensemble des sortants.

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

Dans l'académie, le taux d'emploi des sortants de la production est de 44,6 % contre 41,7 % chez les sortants du secteur des services, soit un écart de près de 3 points [Graphiques 7&8].

Au niveau national, ces taux sont très proches (respectivement 40,8 % et 42 %). L'insertion des sortants de la production est donc plus favorable dans la région qu'en moyenne en France.

Les hommes ont une meilleure insertion que les femmes quel que soit le secteur de formation ou la classe de sortie, excepté chez les sortants de BTS spécialisés dans les services. Le même constat est observé au niveau national.

Une insertion très favorable pour les sortants des domaines « mécanique et structures métalliques », « génie civil, construction et bois », « énergie, chimie, métallurgie » et « alimentation et agroalimentaire transformation »

Le taux d'emploi varie également selon la spécialité de formation des sortants. Dans l'académie, la proportion des jeunes sortants des domaines de formation « mécanique et structures métalliques », « génie civil, construction et bois », « énergie, chimie, métallurgie » et « alimentation et agroalimentaire transformation » sont plus souvent en emploi quelle que soit la classe de sortie [Tableau 3].

Ainsi, dans le domaine « génie civil, construction et bois » (en particulier dans les spécialités du bâtiment), qui représente 6 % de l'ensemble des sortants, le taux d'emploi est de 27,7 % chez les jeunes issus d'un CAP, 45,6 % chez ceux d'un bac pro et 68,2 % chez ceux de BTS. En outre, ces taux d'emploi sont supérieurs à ceux enregistrés dans le même domaine au

niveau national, de 1,5 point en CAP, 6,2 points en bac pro et 6,9 points en BTS.

La même tendance est observée dans les domaines « mécanique et structures métalliques », « énergie, chimie, métallurgie » et « alimentation et agroalimentaire transformation », qui représentent près de 10%, 3 % et 4 % de l'ensemble des sortants. Dans ces domaines, les sortants des spécialités de la mécanique auto, de l'agroalimentaire et de la métallurgie obtiennent plus facilement un emploi 6 mois après la fin de leurs études.

Dans les domaines « Transport, manutention, magasinage », « coiffure, esthétique », et « commerce, vente » (23 % des sortants), les taux d'insertion sont dans l'ensemble supérieurs à la référence académique. Néanmoins, chez les sortants de CAP et de bac pro, les taux d'emploi sont inférieurs aux références nationales par domaine, sauf en « commerce, vente ». Toutefois, dans ce domaine, le taux d'emploi des sortants de CAP est assez faible (20,2 % contre 22,7 %

pour l'ensemble des jeunes issus de cette classe de sortie dans l'académie).

Dans les domaines « électricité, électronique », « services à la collectivité » et « technologies industrielles », le taux d'emploi est inférieur aux références académiques excepté en BTS où l'insertion apparaît plus favorable.

Dans « l'hôtellerie, restauration et le tourisme », l'insertion est supérieure à la moyenne académique chez les sortants de bac pro. En outre, les taux d'emploi des jeunes issus de bac pro et de BTS sont très proches.

Enfin, dans les domaines « services à la personne », « finances, comptabilité » et « secrétariat, communication et information », l'insertion à 6 mois est plus difficile. Mais dans certaines spécialités, comme « finances, banque, assurance » ou « secrétariat, bureautique » et « spécialités plurivalentes sanitaires et sociales », le taux d'emploi des sortants de BTS est

important (respectivement 66 %, 59 % et 57 %).

Une insertion plus favorable pour les sortants de l'axe ligérien

Dans les départements d'Indre-et-Loire, du Loiret et du Loir-et-Cher, et plus particulièrement dans ce dernier, le taux d'emploi est supérieur à la moyenne académique [Tableau 4]. Ces trois départements représentent les deux tiers des sortants en emploi. Dans le Cher et en Eure-et-Loir, le taux d'emploi est proche de la moyenne régionale. En revanche, dans l'Indre, le taux d'emploi est plus faible (34 %).

Au sein des départements ligériens et en Eure-et-Loir, le taux d'emploi est plus favorable quelle que soit la classe de sortie, sauf parmi les jeunes issus de CAP dans l'Indre-et-Loire (16,2 %) et ceux venant de BTS dans le Loir-et-Cher (55,1 %). En Eure-et-Loir, le taux d'emploi des sortants de BTS est le plus élevé de l'académie. Dans le Cher, le taux d'insertion des sortants de bac pro est en deçà de la moyenne (36,3 %) et dans l'Indre, il est nettement inférieur à cette référence pour les sortants de CAP et de bac pro (respectivement 14,7 % et 33,8 %).

Le premier contrat de travail est un contrat à durée limitée. Il concerne environ un sortant en emploi sur deux excepté dans l'Indre où 60 % des sortants en emploi ont un CDD ou sont intérimaires [Tableau 5]. Dans l'Indre-et-Loire, le contrat professionnel est plus fréquent (18,8 %) : un jeune sortant de BTS sur cinq signe ce type de contrat 6 mois après la fin de ses études. A l'opposé, il est quasi inexistant dans

Tableau 4 : Taux d'emploi à 6 mois selon le département et la classe de sortie et poids des départements parmi les sortants (%)

	CAP	Bac Pro	BTS	TOTAL	Poids
Cher	26,3	36,3	56,8	42,0	11,9
Eure-et-Loir	25,7	37,9	59,3	42,5	16,3
Indre	14,7	33,8	54,2	34,6	5,5
Indre-et-Loire	16,2	37,9	55,8	43,6	24,5
Loir-et-Cher	27,4	42,8	55,1	45,6	12,1
Loiret	23,5	38,3	56,9	43,2	29,7
Académie	22,7	38,0	56,6	42,7	100,0

Note de lecture : 26,3 % des sortants de 2^{ème} année de CAP du Cher en 2018-2019 sont en emploi 6 mois après leurs études. Les sortants en emploi du Cher représentent 11,9 % de l'ensemble des sortants de l'académie en emploi.

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

Tableau 5 : Type de contrat des sortants en emploi à 6 mois selon le département (%)

	CDI	Intérim	CDD	Contrat pro	autres
Cher	39,3	23,9	24,8	10,0	2,0
Eure-et-Loir	37,7	23,3	28,7	9,0	1,3
Indre	34	28,8	31,2	3,2	2,8
Indre-et-Loire	33,3	18,6	26,8	18,8	2,5
Loir-et-Cher	35,9	23,2	28,0	10,6	2,4
Loiret	34,3	29,5	24,5	9,9	1,8
Académie	35,4	24,3	26,6	11,7	2,0

Note de lecture : 39,3 % des sortants du Cher en 2018-2019 ont signé un CDI, 6 mois après leurs études.

Source : Dares-DEPP-InserJeunes

l'Indre (3,2 %). Le CDI représente 39,3 % des contrats signés dans le Cher contre seulement 33,3 % dans l'Indre-et-Loire.

Dans la majorité des départements, l'insertion est plus favorable pour les sortants issus du secteur de la production excepté dans l'Indre-et-Loire où l'insertion des sortants du secteur des services est plus avantageuse et en Eure-et-Loir où l'insertion est équivalente.

Concernant le taux d'emploi selon la catégorie sociale des jeunes, la tendance départementale est identique à celle observée au niveau

académique. Néanmoins, dans le Loir-et-Cher, les taux d'emploi des sortants dont le représentant légal est ouvrier et employé sont supérieurs à la moyenne

Pour en savoir plus

Le stats infos 21.01 est en ligne sur le site de l'académie :

https://www.ac-orleans-tours.fr/academie/lacademie_en_chiffres/publications/stats_infos/

La méthodologie, les tableaux, les graphiques et les données complémentaires figurent dans le fichier Excel accompagnant la publication.

